



## L'été a certes été caniculaire à La Ferté-Milon, mais il a également été actif !

Le centre aéré a pu fonctionner et a permis d'accueillir une trentaine d'enfants sur 3 semaines ;

Le CCAS a veillé, comme toujours en période délicate, sur nos personnes vulnérables ;

C'est avec plaisir que les Milonais se sont retrouvés, en respectant les gestes barrières, à l'occasion du lancer de lanternes en juillet et la fête foraine en août.

Les mesures sanitaires du port du masque dans les commerces, sur le marché dans les musées sont bien appliquées ;

Les équipes techniques ont œuvré pour maintenir une ville propre et fleurie ;  
Les touristes déambulent régulièrement dans nos rues...

Les commissions municipales ont été mises en place durant l'été, les projets vont pouvoir être travaillés avec de nouvelles équipes ravies de pouvoir se mettre au travail. Nous n'en oublions pas pour autant les travaux en cours (salle polyvalente, esplanade du château ...) qui avaient été initiés lors du mandat précédant et budgétisés pour l'année 2020 par le nouveau conseil.

## Et c'est déjà la rentrée !

Pour nous tous, il est important que la vie économique, scolaire, sociale, associative puisse reprendre au plus vite. Mais il est essentiel que la collectivité et ses élus puissent accompagner au mieux chacun dans ses projets tout en garantissant la sécurité de tous. Nous y veillerons comme nous l'avons fait jusqu'à présent avec proximité et pragmatisme.

C'est pourquoi nous vous proposons un programme événementiel et culturel très riche pour le mois de septembre.

À l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes en attente des directives pour la réouverture des écoles et de la cantine. La dernière semaine d'août est consacrée à tout mettre en place pour accueillir dans les meilleures conditions nos enfants.

Devant cette rentrée pleine d'interrogations et d'incertitudes, les équipes communales et les élus sont à pied d'œuvre pour répondre efficacement à vos attentes. Vous pouvez compter sur notre volonté et notre détermination pour cela.

*Ensemble, restons vigilants sur les gestes barrières et sereins, soutenons notre activité et notre commerce local.*

Très bonne rentrée à tous

*Céline Le Frère*

Céline Le Frère

Maire de La Ferté-Milon



## Journées Européennes du Patrimoine 19 et 20 septembre

Un nouveau parcours de visite pour faire découvrir notre village (dépliant bientôt disponible à la mairie et chez les commerçants).



À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous vous proposons de participer au concours du fleurissement de La Ferté-Milon.

En fleurissant vos terrasses, balcons, jardins, commerces, vous contribuez aussi à l'embellissement de La Ferté-Milon.

Inscrivez-vous en envoyant le formulaire, disponible en mairie ou avec ce lien, à l'adresse mail suivante : [mairie.fertemilon@orange.fr](mailto:mairie.fertemilon@orange.fr) ou en la mairie.

## Marché nocturne

Pour son lancement, la nouvelle association des Commerçants milonais vous invite à un marché nocturne le samedi 19 septembre de 18h à 22h sur l'île Lamiche.

Animations musicales et ludiques pour toutes les générations, restauration et buvette. Un moment de détente et de partage.

## Transport

### La Ferté-Milon/Villers-Cotterêts

Comme déjà annoncé, dès le 1<sup>er</sup> septembre, la desserte intercommunale va évoluer, notamment entre La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts.

Des livrets d'information vous seront distribués dans vos boîtes aux lettres et seront disponibles en mairie.



## PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Dans les lieux publics clos ainsi qu'en extérieur sur arrêté du maire lors des manifestations et/ou rassemblements.



## Centre de loisirs Vacances de la Toussaint

Les inscriptions seront enregistrées à compter du 15 septembre au 3 octobre.

Si votre enfant est déjà inscrit à l'une des prestations du service enfance jeunesse (restauration, périscolaire...) il vous suffit de télécharger le planning qui sera disponible dès le 15 septembre sur <http://www.lafertemilon.fr/> et de le retourner par mail à l'adresse suivante [enfance-jeunesse-fertemilon@orange.fr](mailto:enfance-jeunesse-fertemilon@orange.fr) au plus tard le 3 octobre 2020.

## CADRE DE VIE - SÉCURITÉ

### Civisme

Nous vous rappelons que selon l'arrêté municipal N° 4177 du 1<sup>er</sup> juillet 2014, le nettoyage et le désherbage des trottoirs incombent aux citoyens.

### AVAP

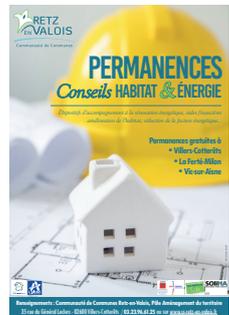
Le document AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) arrive au terme de son élaboration ; initié par les municipalités successives, à la suite de la ZPPAUP ( Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Paysager et Urbain), il a été rédigé par des professionnels extérieurs à notre région, ce qui a permis un regard neuf sans chauvinisme, sur notre village et son environnement paysagé ...

Tout ce qui fait l'originalité de notre cité a été répertorié, analysé, historié ; il en ressort un village avec une forte personnalité mais en danger de banalisation.

L'attribution d'une AVAP ne se fait pas sans de solides arguments et vient comme une reconnaissance de nos particularismes ; elle a pour but de nous aider à conserver, restaurer et mieux valoriser nos atouts. Elle ouvre la possibilité d'aides financières.

Nous vous proposons de vous plonger dans ce document le temps d'une enquête publique du 10 au 28 septembre pour émettre des observations, des commentaires ;

Le dossier sera consultable en mairie, à la CCRV.... Tous les détails sur : [www.cc-retz-en-valois.fr/event/avap-enquete-publique/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/event/avap-enquete-publique/)



## Permanences "Habitat & Énergie"

Pour répondre à toutes les questions liées aux aides financières et aux dispositifs d'accompagnement concernant la rénovation, la CCRV propose gratuitement des permanences :

- **Permanences Amélioration de l'Habitat :** Pour répondre à vos questions et vous informer sur les aides possibles concernant la rénovation de votre habitat.

- **Permanences Espace Info Énergie :** Pour des conseils neutres, gratuits et indépendants sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat, afin de diminuer votre facture et améliorer votre confort.

- **Hauts-de-France Pass Rénovation :** Pour être accompagné techniquement et financièrement afin de mener votre projet de rénovation énergétique, en visant au moins 40% d'économies d'énergie. Un accompagnement complet qui va du diagnostic à la réalisation des travaux.

Pour connaître les horaires, rendez-vous sur :

[www.cc-retz-en-valois.fr/event/permanences-conseils-habitat-energie/](http://www.cc-retz-en-valois.fr/event/permanences-conseils-habitat-energie/)

## Permanences CAUE

La CCRV avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aisne, propose de nouvelles permanences pour aider aussi bien les particuliers que les entreprises sur des questions d'urbanisme.

Prochain rendez-vous au Pôle Aménagement du territoire, 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts, le mercredi 16 septembre.

Uniquement le matin sur prise de rendez-vous.

Contactez le Pôle Aménagement du territoire au 03.23.96.61.25 ou par mail à [pole.adt@retzenvalois.fr](mailto:pole.adt@retzenvalois.fr).



## Rentrée des classes : une bonne nouvelle

Nous sommes heureux de voir augmenter les effectifs à l'école maternelle : 10 enfants de plus que prévu viennent grossir les rangs, amenant les effectifs à 93 au lieu de 83 !

Le coronavirus ayant décidé de contrarier les humains, des évolutions de protocole d'accueil sont toujours possibles. Les directeurs continueront d'informer régulièrement les parents de tout changement.

Afin de contrer au maximum la propagation du virus, le port du masque est obligatoire aux abords de l'école pour les parents et accompagnateurs des enfants.

## SOCIAL

### CCAS

**Voici la rentrée pour tous ! Nos services restent les mêmes.**

Les personnes âgées de plus de 65 ans, désirant profiter du service d'accompagnement en courses un vendredi sur deux peuvent s'inscrire en mairie jusqu'à la veille.

Afin de compléter nos registres, les seniors souhaitant être contactés lors des crises sanitaires, canicule, grand froid, etc. peuvent s'inscrire en mairie. Un suivi téléphonique sera assuré par les bénévoles du CCAS.

## TRAVAUX

### Réouverture de la salle polyvalente

Après une première série de travaux effectués sur la partie "petites salles", la salle polyvalente pourra de nouveau accueillir du public dès le mois de septembre. Parmi les améliorations apportées (dont une isolation thermique renforcée), on notera l'installation d'un ascenseur pour une mise en accessibilité et une salle de réception pour 80 personnes, équipée d'une cuisine, disponible à la location pour les Milonais.



## PATRIMOINE

### Aménagement paysagé de l'esplanade du château

L'aménagement paysagé de l'esplanade est enfin arrivé à la phase d'appel à candidature pour la réalisation des travaux.

Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée par la gestation de ce projet dont l'évolution a suivi les recommandations émanant des multiples acteurs impliqués dans son étude autant que des aléas administratifs, sanitaires...

Nous comprenons les impatiences, les sautes d'humeur, mais l'enjeu de ce site est primordial pour notre village et la réussite de son aménagement engagera le devenir de notre "réputation" culturelle et touristique pour longtemps.

Le parti a été pris d'ouvrir l'espace envisagé pour la construction du château Louis d'Orléans, en matérialisant à la fois l'avancement de sa construction avant son démantèlement et la trame du tissu urbain occupant l'entrée de l'esplanade.

Le cheminement projeté "ouvre" la porte principale du château en attendant la passerelle au dessus des douves en même temps qu'il incite à la décou-

verte vers la magnifique perspective sur la ville et la vallée de l'Ourcq.

La préfiguration du théâtre de verdure laisse la possibilité d'aménagements futurs après l'aboutissement des travaux entrepris par la DRAC sur les remparts Nord.

L'idée est bien de faire un lieu de contemplation dans l'histoire.

**Début des travaux en octobre pour une ouverture prévisionnelle au printemps 2021**



## Concert de musique classique

Profitez d'une prestation de qualité et d'une opportunité culturelle offerte par la commune !



### Phèdre, de Racine à Rameau

Airs et symphonies extraits d'*Hyppolite et Aricie*

Heather Newhouse, soprano - Phèdre / Romain Dayez, baryton - Thésée

#### Ensemble Ausionia

Mira Glodeanu, violon / Emmanuelle Davuin, violon / Benjamin Lescoat, alto  
Valentin Bajou, violoncelle / James Munro, contrebasse / Anne Parisot, flûte

Frédéric Haas, clavier et direction

Neuf musiciens vont interpréter les plus beaux airs et symphonies d'opéra créés par Rameau, sur une version inspirée d'Euripide et de Racine "Phèdre, de Racine à Rameau"

Quoi de mieux que la commune natale de Racine pour s'imprégner de cette musique, telle qu'elle pouvait se pratiquer dans les palais, autour de Phèdre et Thésée, tragédie amoureuse stimulant une invention musicale généreuse ! Comme l'a dit André Campra, auteur concurrent, "Il y a dans cet opéra assez de musique pour en faire dix !"

Concert organisé par la ville avec le concours de l'ADAMA (Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne).

Réservation obligatoire en mairie au 03.23.96.70.45  
ENTRÉE GRATUITE - PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

## Association Au fil des ans

S'adaptant aux contraintes des risques épidémiologiques du coronavirus, les membres de l'association *Au fil des ans* n'oublient pas les pensionnaires de la maison de retraite *La résidence de l'Ourcq* de La Ferté-Milon. Ainsi les cadeaux d'anniversaire du deuxième trimestre 2020 ont pu être offerts aux personnes âgées. Pour le 15 août, un goûter a été distribué à leur intention, viennoiseries et boissons. Nous remercions ici le boulanger qui a offert les chouquettes pour cette occasion.

Une animation musicale à l'extérieur est prévue pour bientôt.

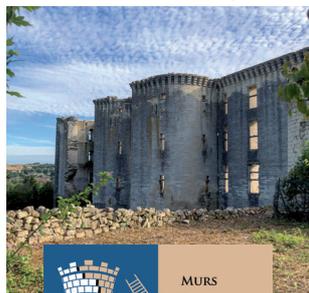
Nous assurons les résidents de toute notre amitié et nous restons à leur disposition pour d'autres besoins qui pourraient se faire sentir en ces temps difficiles.

Mireille Létoffé, présidente



## MRPM

Ce fut un réel plaisir de voir les bénévoles de l'association Murs, Rempart et Patrimoine Milonais s'activer, malgré la canicule, pendant les deux dernières semaines de juillet, sur des sites de notre village ; la rue de l'Échelle ré-ouverte... à la vue, mais toujours inaccessible en attendant la décision préfectorale pour la maison en ruine ; les 3 premières tours des remparts ouest et les courtines dé-végétalisées avant les travaux de cet hiver ;



la porte d'entrée de l'Hôtel-Dieu ravalée pour les JEP ; le dégagement du tracé des maisons mises à jour à l'entrée de l'esplanade du château en préparation de l'aménagement paysagé ; merci à ceux qui nous ont reçus à déjeuner pendant ces deux semaines ; merci pour ces ambiances chaleureuses ; merci pour le travail effectué !



## MJC

Après une longue période de léthargie obligatoire et de stress, la MJC va essayer de reprendre ses activités si la crise sanitaire et les arrêtés préfectoraux ne viennent pas tout bloquer à nouveau.

Ce ne sera pas une rentrée habituelle, la pandémie va augmenter considérablement le travail des bénévoles et des animateurs et entraîner des frais supplémentaires non compensés. Il va falloir éviter le matériel collectif, prévoir des désinfections régulières et distribuer du gel hydroalcoolique dans les différents locaux. Le port du masque n'aura rien d'enthousiasmant mais est à prévoir. Nous comptons absolument sur le sens des responsabilités de tous les futurs adhérents pour respecter les mesures barrières et tout se passera pour le mieux.

Comme d'habitude, nous aurons un stand à la fête des associations le samedi 5 septembre après-midi. Nous organiserons des portes ouvertes au 1 rue Racine les 12 et 13 septembre, entre 14h et 18 h pour compléter : accueil, visite des locaux, renseignements, inscriptions, rencontre avec certains animateurs... Nous participerons aux journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre.

Les dépliants complets ont été distribués dans les boîtes aux lettres dans la semaine du 24 août. Des exemplaires se trouvent en mairie et à la MJC. Le site [mjc-fertemilon.com](http://mjc-fertemilon.com) est aussi très pratique et agréable à consulter. Vous pouvez aussi appeler le 03.23.96.76.51 (ne soyez pas déconcertés par le répondeur).

Les activités "cirque" commencent le vendredi 28 août.

Randonnée : dimanche 6 septembre, départ du mail à 9h avec le pique nique pour une randonnée à la journée. ATTENTION le covoiturage écologique et convivial privilégié jusqu'à présent ne sera pas de mise.

Les autres activités reprendront à partir du 7 septembre selon la grille rendue publique. Certains auront le plaisir de regagner la salle polyvalente complètement transformée. Nous vous espérons nombreux pour continuer à faire vivre cette MJC plus que cinquantenaire.

## Au musée Jean Racine : un écrivain en son terroir

Sorti depuis juin de son confinement forcé, Jean Racine accueillera chez lui tous ses amis lors des prochaines Journées européennes du Patrimoine. Et cela, sous diverses formes et dans l'application des règles de sécurité, sans éparpiller l'attention, mais dans une approche respectueuse, dans une sorte de communion littéraire, comme à la recherche de son âme...



ASSOCIATION JEAN RACINE ET SON TERROIR 02460 LA FERTÉ-MILON

- L'enfant de La Ferté : une enquête de France-Culture, enregistrée ici même en 2019.
- L'homme de lettres, en vers ou en prose : plusieurs brèves séquences vidéo originales.
- Le génie du Grand Siècle, à travers ses visages et portraits, peints, gravés, sculptés...
- Une promenade virtuelle à travers le patrimoine de sa ville et de son musée.

Musée Jean Racine, 2 rue des Bouchers, La Ferté-Milon.

Samedis, dimanches et jours fériés, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Entrée libre (masque obligatoire) <https://museejeanracine.neopse-site.fr>

## Services Publics



Mairie de La Ferté-Milon

Tél. 03.23.96.70.45 • 29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

mail : [mairie.fertemilon@orange.fr](mailto:mairie.fertemilon@orange.fr) • site : [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30

à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence (état civil), contactez le : 06.30.75.44.56

Tous les comptes rendus du conseil municipal sont téléchargeables sur le site de la mairie <http://www.lafertemilon.fr/fr/comptes-rendus>.

**Vestiaire - CCAS** Le vestiaire ouvrira le 17 septembre de 13h30 à 16h30, en respectant les mesures sanitaires en vigueur, c'est-à-dire port du masque, gel hydroalcoolique et distanciation physique.

**Conciliateur de justice** Le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV.

Les permanences se tiendront dans la salle du conseil pour respecter la distanciation physique.

**Assistante sociale** Pas de permanence en septembre

### Collecte des déchets verts

Ouverture 1<sup>er</sup> avril 2020. Aux ateliers municipaux, rue Saint-Waast, lundi de 9h à 12h et samedi de 14h à 17h

Ramassage des verres Jeudi 24 septembre

MILON INFO - REVUE MUNICIPALE

Directrice de publication : C. Le Frère-Létoffé Version numérique téléchargeable sur [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr) IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.